

**la journée «Passion» à Saint Malo
le samedi 10 septembre 2022
Visites guidées de l'usine marée motrice
de La Rance et Saint Malo, intra-muros.**



Dans le cadre de la journée «Passion», journée nationale lancée par la FNASCEE, l'ASCEE 35 recevra les autres ASCEE bretonnes (22, 29 et 56), pour des visites guidées de l'usine marée motrice de la Rance et de Saint Malo, intra-muros, **le samedi 10 septembre 2022.**

PROGRAMME de la journée	
09 h 00	Arrivée à la salle polyvalente - 10, rue de l'Achille à Saint Malo.
10 h 00 – 12 h 00	Visite guidée de l'Espace Découverte du barrage de La Rance. Toutes les demi-heures, un groupe de 30 participants pourra se rendre au barrage de La Rance, en fonction des horaires de visite soit à pied, soit en autocar et le retour de ces mêmes groupes sera assuré, soit à pied, soit en autocar.
À partir de 12 h 00	Verre de l'amitié suivi d'un plateau repas.
14 h 00	Départ en autocar pour la visite guidée de St Malo, intra-muros.
14 h 30	Début de la visite guidée
16 h 30 – 17 h 00	Reprise des autocars pour le retour vers vos communes.

Cette sortie est réservée uniquement aux adhérents(es) et ayant-droits, à jour de leur cotisation et inscrit(e.s) sur la carte ASCE 56.

Autocar «Le Divenah» de Pluvigner – limité à 55 passagers maximum – pris en charge par l'ASCE 56.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter : Thérèse Fraval, au 06 78 24 53 91 ou par courriel : therese.fraval@gmail.com.

IMPORTANT : Dans le cadre du plan Vigipirate, **les sacs** (sacs à dos, grands sacs à main) **sont interdits** à l'intérieur de l'Espace découverte.

En fonction des circonstances sanitaires en vigueur, le port de dispositifs de protection individuelles pourra être exigé aux visiteurs.

Bulletin d'inscription – Journée Passion à Saint Malo - Samedi 10 septembre 2022

date limite d'inscription : vendredi 10 juin 2022 (délai de rigueur)
accompagné du règlement, à l'ordre de l'ASCE 56 et à retourner à :
DDTM/ASCE 56 – 1, allée du Général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex
(à l'attention de Valérie Renaudineau)

Adhérent(e)		
NOM & Prénom :	Service / unité / autre :	
N° carte ASCE :	N° téléphone :	
N° portable (obligatoire) :	Courriel personnel (obligatoire) :	
Noms – Prénoms des Ayants-Droits (conjoint(e) et enfant(s) jusqu'à 25 ans)		
TARIFS		
Adhérents(es) et ayants droits		
Adulte (à partir de 13 ans) x 25,00 € = €	Enfant -12 ans inclus x 15,00 € = €	
TOTAL : _____ €		
Possibilité de régler en chèques vacances. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf sur présentation d'un justificatif (médical, hospitalisation, décès).		
Cette sortie est réservée uniquement aux adhérents(es) et ayant-droits, à jour de leur cotisation et inscrit(e.s) sur la carte ASCE 56. Elle est limitée à 55 passagers.		
Choix de votre commune de départ :		
<input type="checkbox"/> Lanester à 06 h 00 Arrêt de bus entre Go Sports et McDonald's	<input type="checkbox"/> Auray à 06 h 30 arrêt de bus de Kerbois près du centre Leclerc	<input type="checkbox"/> Vannes à 06 h 45 arrêt bus «Le Fourchêne 2» entre Carrefour et McDonald's
<input type="checkbox"/> Elven à 07 h 15 aire de co-voiturage de Lamboux	<input type="checkbox"/> Ploërmel à 07 h 30 aire de co-voiturage du Ronsouze	
<i>Pour info : l'ASCE 56 prend, entièrement, à sa charge le coût du transport (Le Divenah de Pluvigner).</i>		